



NOTE DE PRESSE

Date : 10 janvier 2020

Lieu : Bureau du maire de Parthenay

Service communication

Pierre Estadiou / tél : 05 49 64 85 26 / estadieupi@cc-parthenay-gatine.fr

INTERLOCUTEURS DU POINT PRESSE :

Elus : Xavier Argenton, maire de Parthenay

Service : Christophe Guinfolleau, chargé de développement territorial

NOTE DE PRESSE

Le dispositif Argent de poche reconduit en 2020 par la commune de Parthenay

Mis en place par la Ville de Parthenay en 2017, en partenariat avec la Maison de l'emploi et des entreprises de Parthenay et de Gâtine (MDEE), le dispositif « Argent de poche » sera reconduit en 2020. Et devrait toucher un plus grand nombre de participants.

Le dispositif « Argent de Poche » permet aux jeunes de la commune, âgés de 16 ans et 17 ans, **de travailler au sein des services municipaux** de la Ville de Parthenay, durant les périodes de vacances scolaires. Ces derniers effectuent des demi-journées de 3h, et sont accompagnés dans leurs missions par les agents communaux des services concernés. **L'encadrement pédagogique** étant assuré par la Maison de l'emploi et des entreprises (MDEE) de Parthenay et de Gâtine.

A l'heure actuelle, **31 communes sont signataires** de la convention sur la Gâtine, et proposent des missions dans le cadre de ce dispositif. En s'inscrivant dans ce dispositif, ces dernières souhaitent :

- impliquer les jeunes dans l'amélioration de leur cadre de vie,
- valoriser aux yeux des adultes le travail effectué par les jeunes,
- améliorer l'image des jeunes et favoriser une appropriation positive de l'espace public,
- permettre aux jeunes d'appréhender les notions d'intérêt public et d'utilité collective et les sensibiliser au monde du travail.

En 2019, les jeunes ont notamment réalisé **les missions suivantes** :

- Peinture de la salle de restauration de Gutenberg
- Archivage
- Préparation des registres de délibération au secrétariat général
- Entretien des locaux.

Une demande importante des services et des postulants

En 2019, la commune de Parthenay a délibéré **330 demi-journées de travail**, réalisées par **40 jeunes**, et réparties ainsi :

- **Vacances d'hiver** : 26 demi-journées (3 participants)
- **Vacances d'été** : 259 demi-journées (29 participants)
- **Vacances de la Toussaint** : 45 demi-journées (8 participants)

En moyenne, chaque participant a réalisé 10 demi-journées, pour une rétribution de **150 euros**. Le budget total de l'opération, en 2019, s'élève à **4950 euros**.

Au regard d'une demande plus importante des services communaux et au vu du nombre important de postulants, le volume horaire maximum d'heures à répartir entre les jeunes volontaires sera cette année de **400 demi-journées**. Soit 70 demi-journées de plus qu'en 2019.